

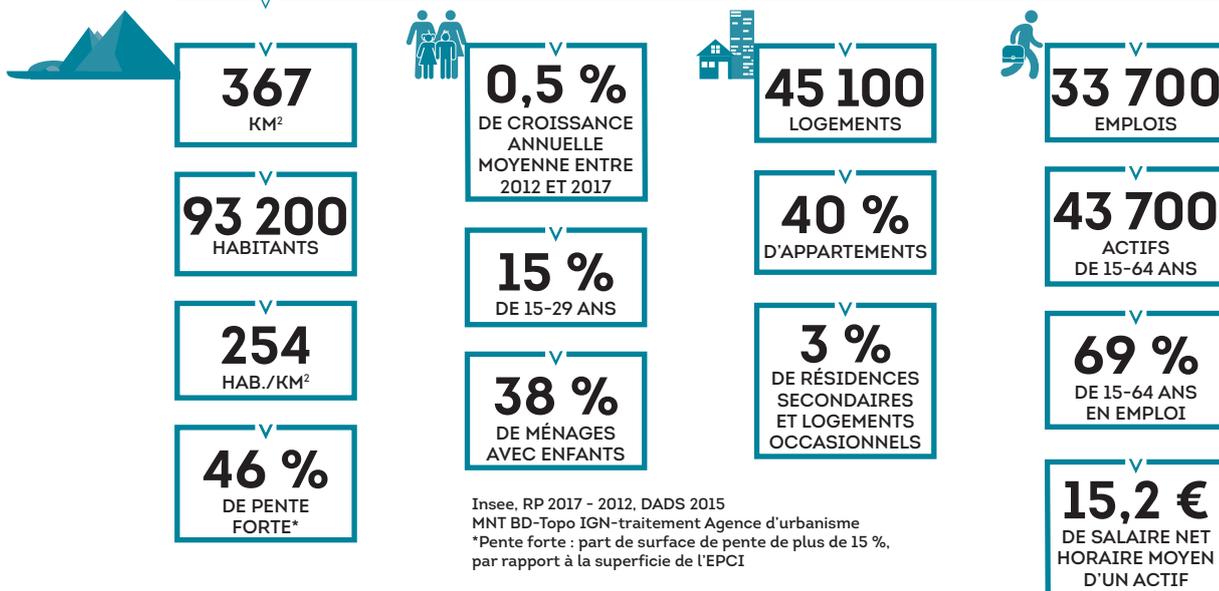
LE PAYS VOIRONNAIS en mouvements

Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

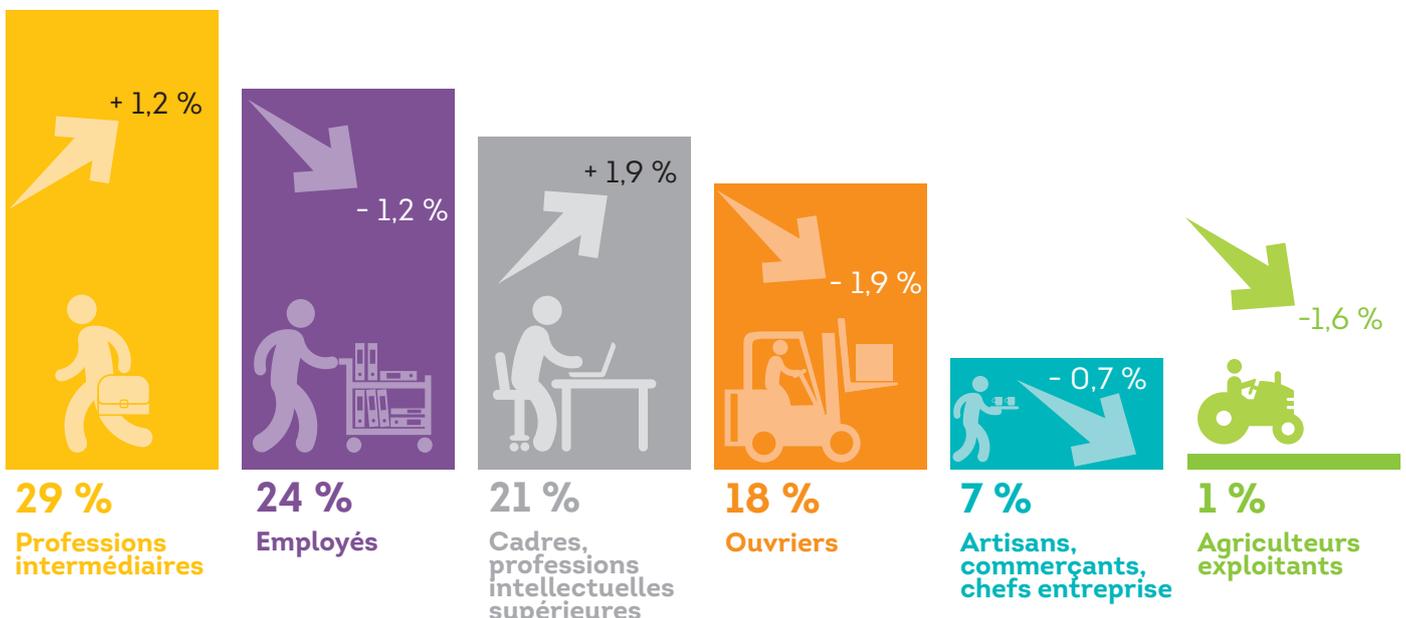


L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

31 COMMUNES



DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

UN BASSIN D'EMPLOI ATTRACTIF



QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

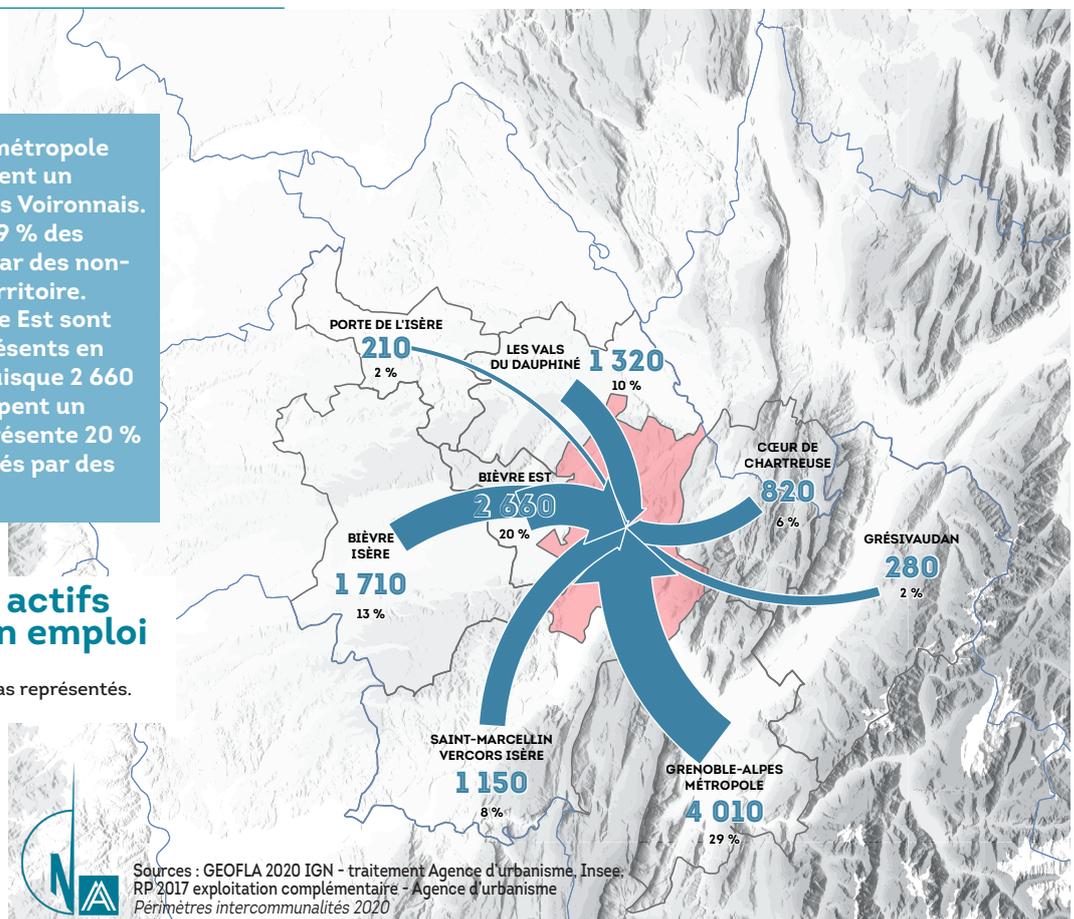


4 010 actifs de la métropole grenobloise occupent un emploi dans le Pays Voironnais. Ils représentent 29 % des emplois occupés par des non-résidents sur le territoire. Les actifs de Bièvre Est sont également très présents en Pays Voironnais puisque 2 660 d'entre eux y occupent un emploi, ce qui représente 20 % des emplois occupés par des non-résidents.

Origine des actifs occupant un emploi

Flux > 200 pers.

10 % des flux ne sont pas représentés.



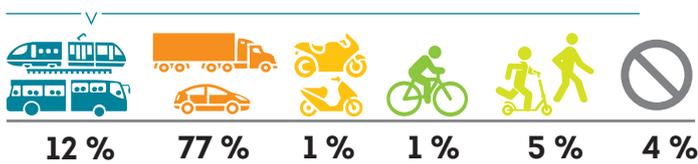
40 % des emplois du Pays Voironnais, soit 13 630 emplois, sont occupés par des actifs extérieurs au territoire. Ils viennent majoritairement de la métropole grenobloise (29 %) et de Bièvre Est (20 %). Bièvre Isère et les Vals du Dauphiné représentent respectivement 13 % et 10 % des emplois occupés par des non-résidents. Au-delà des relations étroites avec ces territoires, on constate que le rayonnement du Pays Voironnais s'exprime sur toute l'aire grenobloise et que les actifs extérieurs proviennent de tous les territoires environnants.

EN BREF

Le Pays Voironnais est à la fois attractif en termes d'emplois pour les actifs des territoires voisins et dépendant de la métropole grenobloise pour l'emploi de ses propres actifs. Limitrophes, Bièvre Est et les Vals du Dauphiné, captent également des actifs du Pays Voironnais.

UN ACTIF SUR DEUX TRAVAILLE HORS DU PAYS VOIRONNAIS, ET UN SUR TROIS DANS LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS

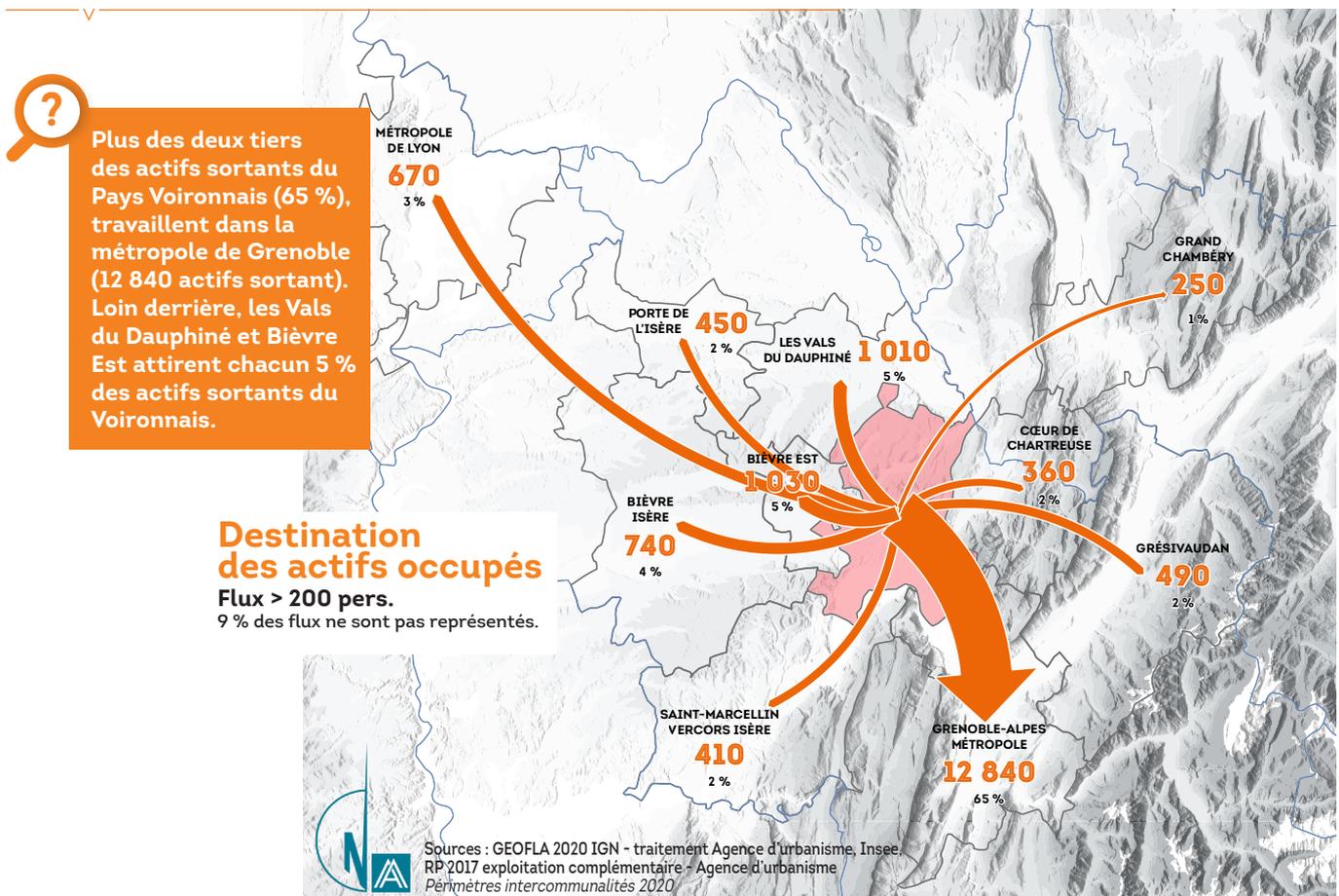


39 800
ACTIFS OCCUPÉS



50 % des actifs
(19 700 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?



Alors que l'attractivité du Pays Voironnais concerne les actifs de tous les territoires de l'aire grenobloise, sa dépendance vis-à-vis des emplois de la métropole grenobloise est manifeste (65 % des départs). En dehors des territoires limitrophes de Bièvre Est et des Vals du Dauphiné, les autres territoires n'attirent que très modestement les actifs du Voironnais. Seuls 3 % des actifs sortant du Pays Voironnais travaillent dans la métropole lyonnaise.

La situation centrale privilégiée du territoire permet donc des échanges soutenus entre actifs des bassins d'emplois de relative proximité. Malgré la proximité et l'existence d'une offre de transports collectifs, c'est en voiture, à 97 %, que les actifs du Voironnais se rendent sur le territoire de Bièvre Est. Cette part de la voiture tombe à 71 % pour les actifs du Voironnais qui travaillent dans la métropole grenobloise.

CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

678 millions d'€
DE MASSE SALARIALE

POUR
33 700
EMPLOIS



dont **50 %** liée à la **sphère productive** et **50 %** à la **sphère préentielle**

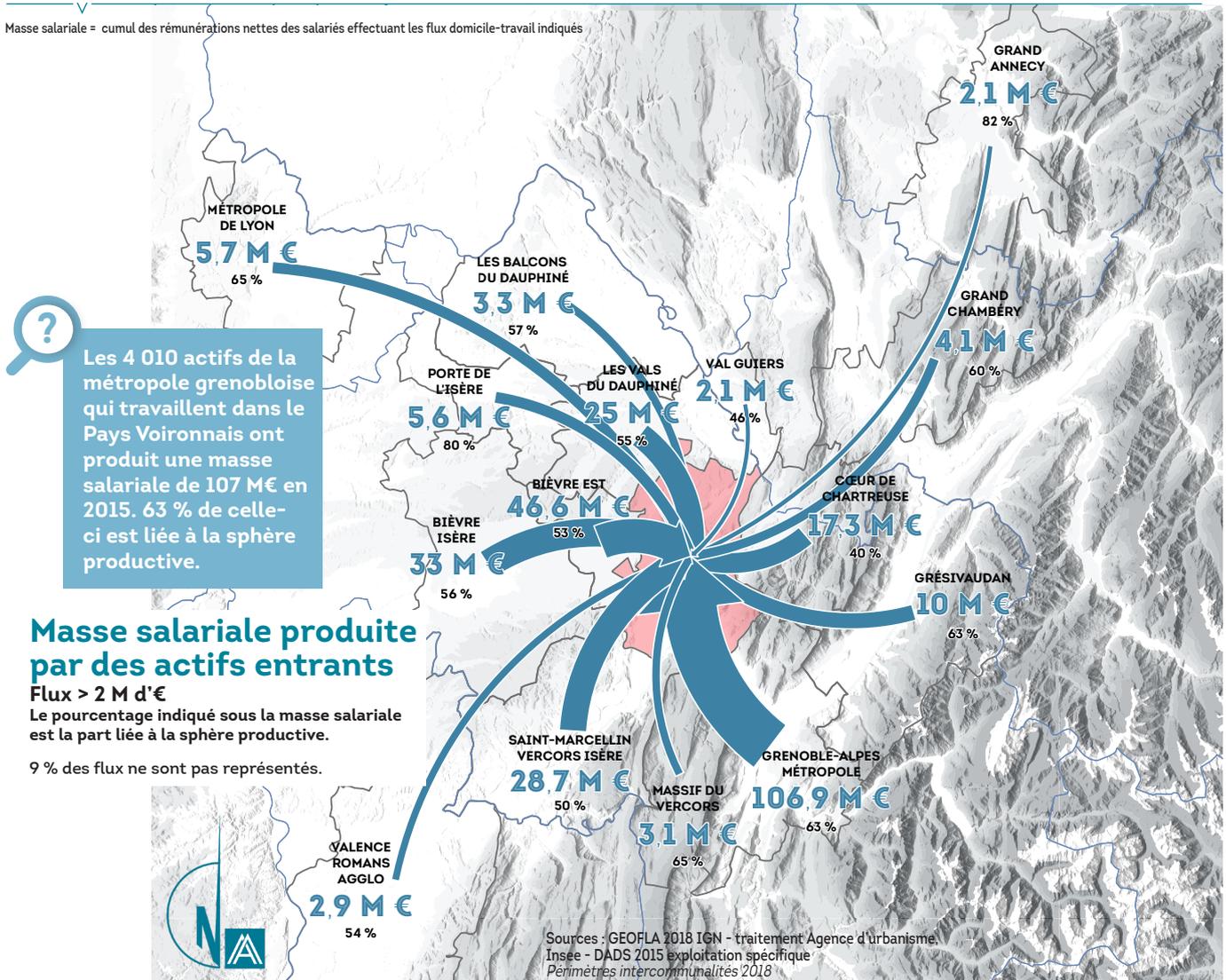
52 % de cette masse salariale (324 millions d'euros) sont réalisés par les **60 % d'actifs-résidents**

48 % de cette masse salariale (327 millions d'euros) sont réalisés par les **40 % d'actifs non-résidents**



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LE PAYS VOIRONNAIS ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués



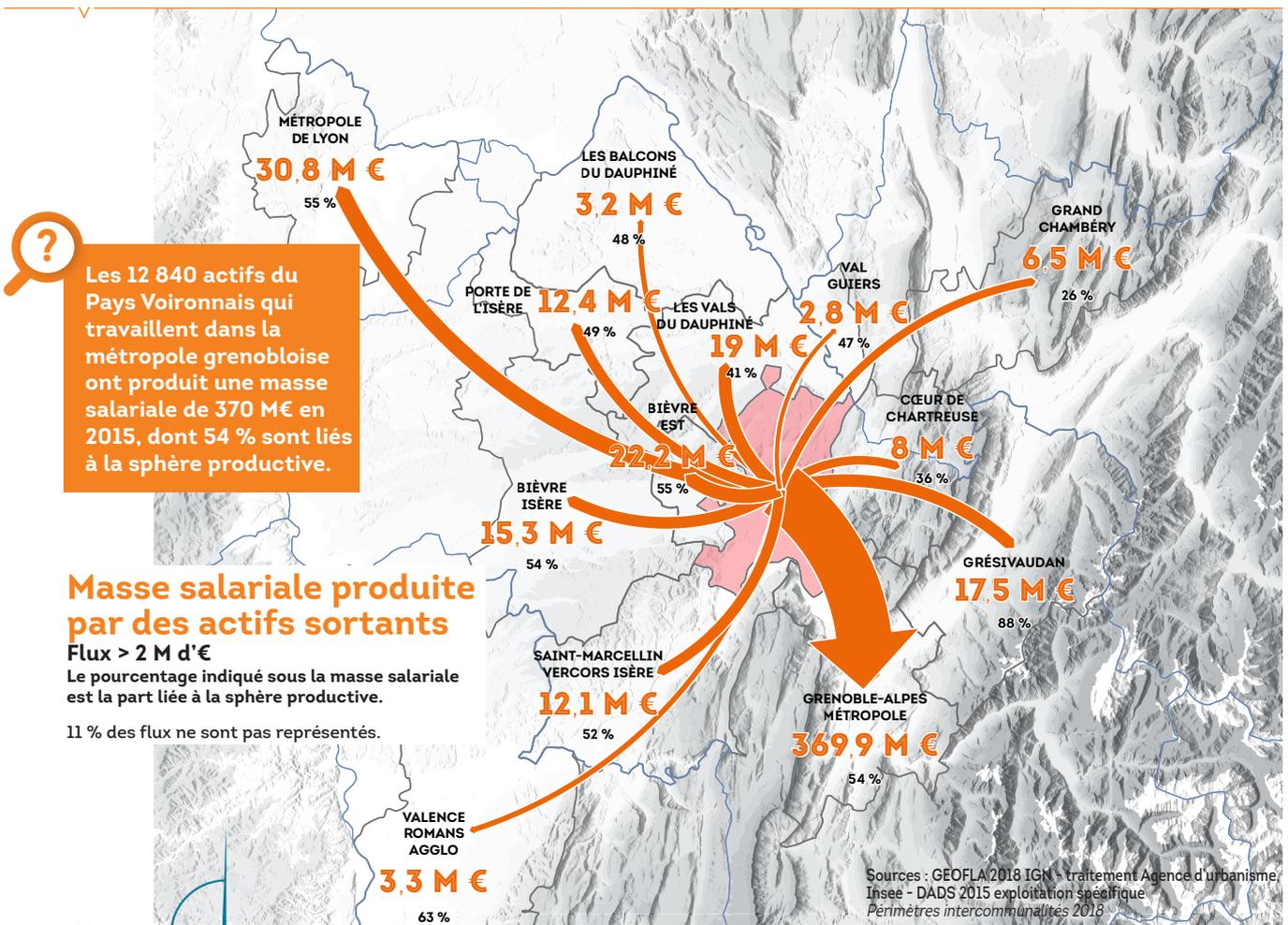
En 2015, les emplois du Pays Voironnais génèrent 678 M€ de masse salariale, dont 324 M€ sont réalisés par les actifs du territoire. Dans leur ensemble, les actifs habitant en Pays Voironnais cumulent une masse salariale de 937 M€. 62 % de celle-ci est réalisée par les 50 % d'actifs qui travaillent à l'extérieur du territoire, très majoritairement dans la métropole grenobloise.

Les 40 % d'actifs travaillant dans le Pays Voironnais sans y habiter cumulent quant à eux 327 M€, soit près de la moitié de la masse salariale produite sur le territoire.

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DU PAYS VOIRONNAIS ?



Les revenus constitués sur les territoires voisins profitent-ils au Pays Voironnais ?

C'est avec la métropole grenobloise et de moindre façon, lyonnaise, que les circulations salariales sont les plus intenses. Les importants flux de revenus générés profitent probablement Pays Voironnais en ce qui concerne les dépenses liées aux impôts locaux, à l'immobilier et à la consommation en partie.

EN BREF

L'analyse des flux de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

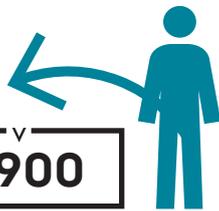
L'analyse de ces flux est particulièrement révélatrice du caractère systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques, en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

LE PAYS VOIRONNAIS ATTIRE PRINCIPALEMENT DES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

92 200
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

4 900

nouveaux habitants
(dont 95 % venant d'un territoire français)



5 % sont arrivés récemment sur le territoire

95 % des habitants (87 280 personnes) sont restés sur le territoire

89 % n'ont pas déménagé

3 % ont déménagé dans la même commune

3 % ont changé de commune

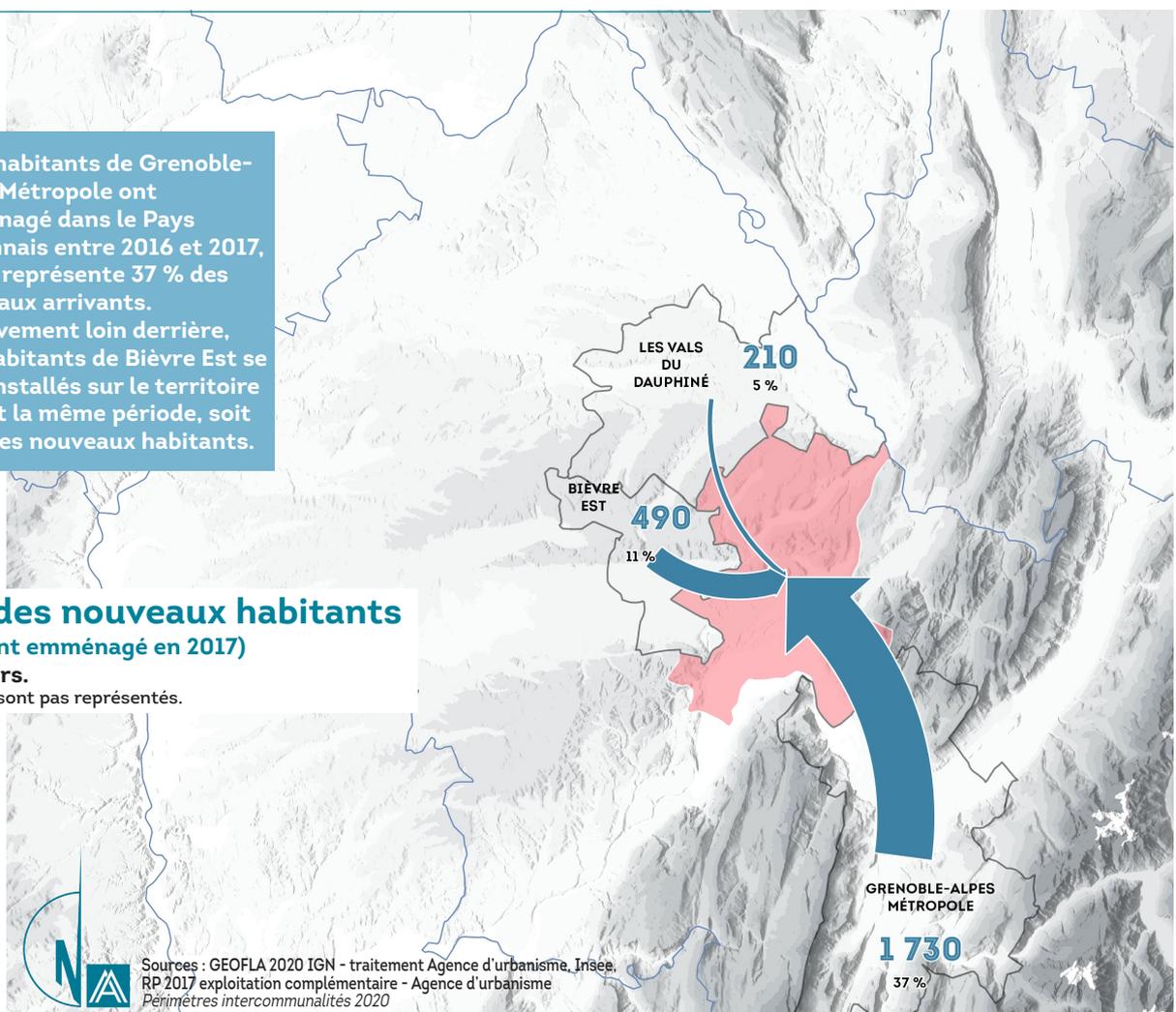
OÙ HABITAIENT LES NOUVEUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



1 730 habitants de Grenoble-Alpes Métropole ont emménagé dans le Pays Voironnais entre 2016 et 2017, ce qui représente 37 % des nouveaux arrivants. Relativement loin derrière, 490 habitants de Bièvre Est se sont installés sur le territoire durant la même période, soit 11 % des nouveaux habitants.

Origine des nouveaux habitants (1 an et + ayant emménagé en 2017)

Flux > 200 pers.
47 % des flux ne sont pas représentés.



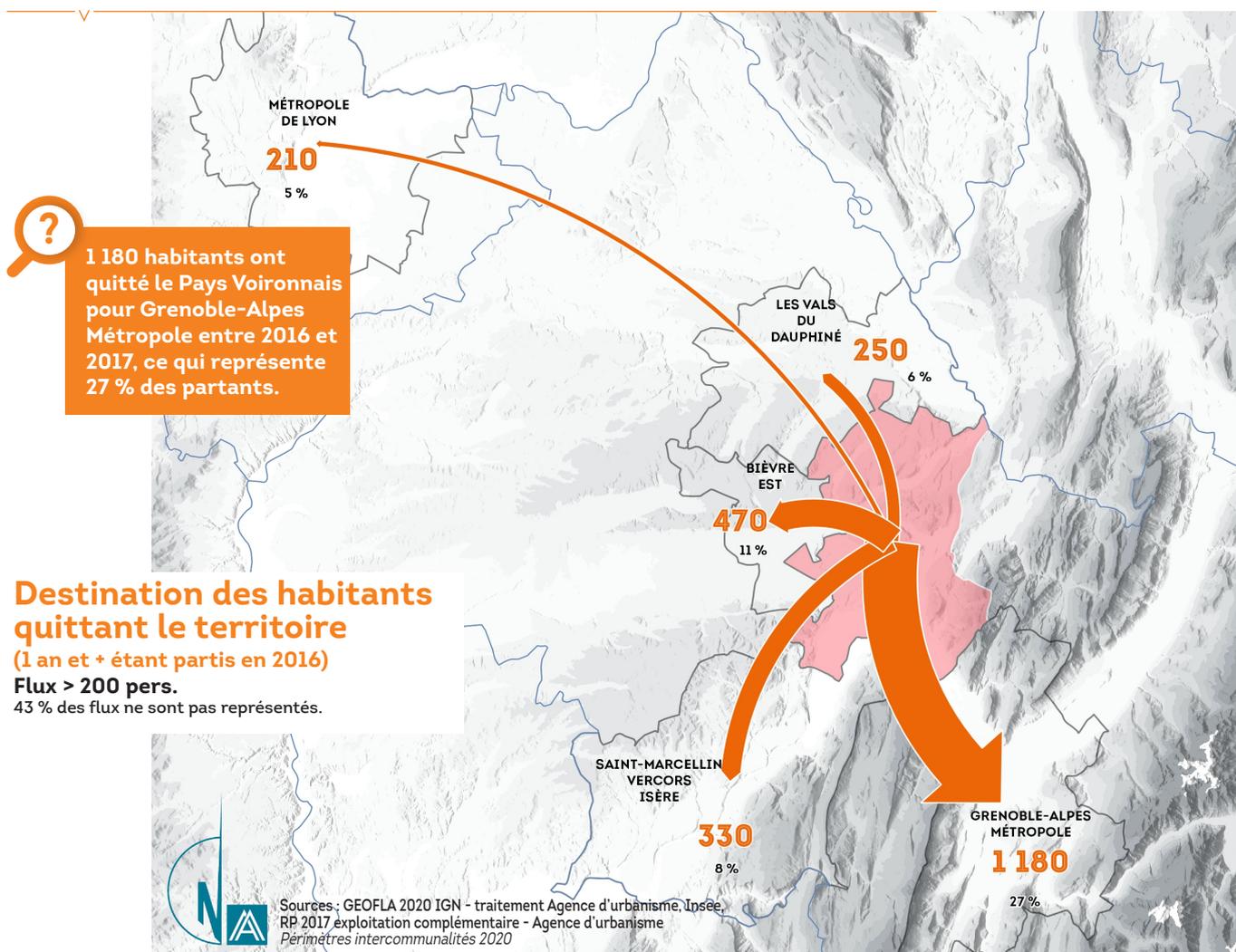
Sources : GEOFLA 2020 IGN - traitement Agence d'urbanisme, Insee.
RP 2017 exploitation complémentaire - Agence d'urbanisme
Périmètres intercommunalités 2020

Sur l'ensemble des arrivants, près de 40 % proviennent de la métropole de Grenoble, puis 11 % de Bièvre Est. Les autres flux sont faibles et diffus, mais illustrent bien la place importante et centrale du Pays Voironnais dans l'aire grenobloise.

PLUS DU QUART DES DÉPARTS S'EFFECTUE VERS GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, MAIS LES TERRITOIRES DE L'OUEST SONT ATTRACTIFS



OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



La majorité des habitants qui quittent le Pays Voironnais le font pour la métropole grenobloise : 1 180 s'y sont installés entre 2016 et 2017 soit 27 % des partants. Pour autant, on constate toujours des liens étroits avec le territoire de Bièvre Est, deuxième destination des partants du Pays Voironnais (470 personnes s'y sont installées entre 2016 et 2017). Des départs vers Saint-Marcellin Vercors Isère sont à noter, alors que les flux d'entrants n'étaient pas significatifs.

Les mouvements résidentiels sont intenses entre le Pays Voironnais et les territoires proches, et semblent de plus en plus à double sens. Le Pays Voironnais continue à recevoir un afflux important de ménages issus de la périurbanisation grenobloise (1 730 en 2017) quand toutefois, de nombreux ménages du Pays Voironnais font aussi le chemin inverse (1 180 départs vers la métropole grenobloise).

On constate le maintien d'une périurbanisation des habitants du Pays Voironnais vers les territoires limitrophes, moins denses et au foncier plus accessible (Bièvre Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère).



A VOTRE ÉCOUTE

Audrey DASTE

Chargée d'études Territoires Urbaniste OPQU
est la référente pour votre territoire.

04 76 28 86 57
audrey.daste@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

aurg.fr

Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG

grand-a.aurg.org

> NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

tercarte.aurg.org

Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.fr

> LA DOC'

Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

